

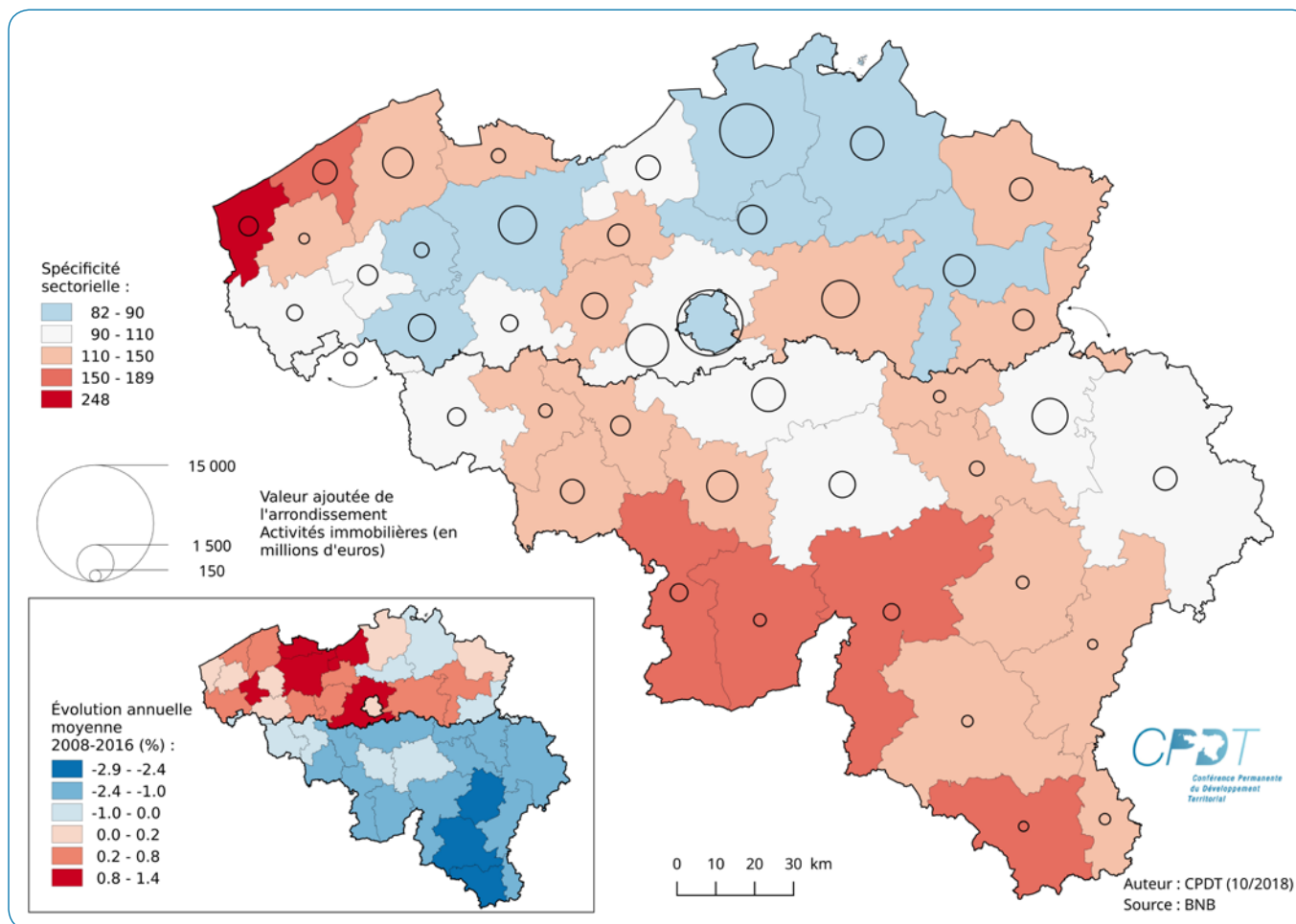
Le secteur des activités immobilières représente 8,5 % de la valeur ajoutée nationale en 2016.

Il est globalement lié à la répartition de la population, mais également à la présence du tourisme. Il est d'ailleurs spécifique à la côte belge ainsi que dans la botte du Hainaut et dans les Ardennes, régions rurales de tradition touristique.

L'évolution au cours de la période 2008 à 2016 oppose très clairement la Région wallonne, où la croissance est négative, et la Région flamande, où elle est généralement positive.

Valeur ajoutée des activités immobilières (2016), en Belgique

Valeur ajoutée et spécificité par arrondissement des activités immobilières (2016)



Valeur ajoutée des activités immobilières (2016), en Belgique

Niveau spatial :

Arrondissement

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Spécificité du secteur = part du secteur dans la valeur ajoutée de l'arrondissement / part du secteur dans la valeur ajoutée nationale.

$$\text{spécificité sectorielle}_{\text{secteur } x, \text{arrondissement } a} = \frac{VA_{\text{secteur } x, \text{arrondissement } a}}{VA_{\text{secteur } x, \sum \text{arrondissements}}} / \frac{VA_{\text{secteur } x, \text{arrondissement } a}}{VA_{\sum \text{secteurs}, \sum \text{arrondissements}}}$$

$$\text{évolution annuelle moyenne}_{2008-2016} = \left(\frac{VA_{2016} / \text{déflateur}_{2016}}{VA_{2008} / \text{déflateur}_{2008}} \right)^{1/8} - 1$$

où VA = valeur ajoutée

Méthode de classification :

Pour la spécificité sectorielle : classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et rouges.

Pour la valeur ajoutée : cercles de surface proportionnelle à la valeur ajoutée sectorielle.

Pour la croissance annuelle : limites de classe définies sur la base des ruptures naturelles (Jenks).

Données utilisées :

- Valeur ajoutée brute aux prix de base de « activités immobilières » (A10) par arrondissement en 2008 et 2016 (BNB).
- Indice des prix (déflateur implicite), 2010=100, euro (Eurostat).

Sources des données :

- Banque Nationale de Belgique (BNB ; <https://www.nbb.be>).
- Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).

Statistiques :

Poids du secteur « activités immobilières » : 8,55 % de la valeur ajoutée totale en 2016.

Valeur ajoutée sectorielle par arrondissement (en millions d'euros) :

- Moyenne : 750,6 ;
- Valeur minimum : 106,4 (Bastogne) ;
- Valeur maximum : 4742,3 (Bruxelles).

Spécificité sectorielle des arrondissements :

- Moyenne : 100 ;
- Valeur minimum : 81,9 (Bruxelles) ;
- Valeur maximum : 247,7 (Furnes).

Évolution annuelle moyenne des arrondissements :

- Moyenne : -0,09 % ;
- Valeur minimum : -2,91 % (Virton) ;
- Valeur maximum : 1,39 % (Roulers).

Auteurs :

Xavier May, Dominique Istaz

Contact : xavier.may@ulb.ac.be, +32 (0)2 650 68 09.